

Glob'Halles
20, rue Croix des Petits Champs
75001 Paris
loig.raoul@globhalles.org

Paris, le 16 mai 2005

Objet : Propositions et questions liées à la concertation de l'aménagement des Halles (suite à la réunion du 13 avril)

Monsieur le Maire,

Nous venons de prendre connaissance du compte-rendu envoyé par Madame Anne CALVES et nous vous en remercions. Comme évoqué lors de cette réunion, nous souhaitons vous faire part de nos premiers sentiments et de nos propositions pour la suite de la concertation.

En préambule, nous tenons à vous rappeler notre attachement à la transparence du processus de concertation tout au long du projet. Ainsi, comme de nombreux participants, nous voudrions privilégier un dialogue ouvert et direct entre tous les acteurs (élus décideurs, architectes, techniciens et « usagers », riverains ou non) ; tout niveau intermédiaire, quel qu'il soit, n'aurait à notre sens ni intérêt ni légitimité.

Pour intéressante qu'elle soit, l'expérience du 13^{ème} arrondissement ne peut être décalquée sur les Halles, espace déjà très structuré par ses différents publics. Seuls les habitants et les usagers peuvent en mesurer concrètement la complexité¹.

Le processus de concertation que vous soumettez, d'emblée pertinent, s'est enrichi utilement au cours de la réunion du 13 avril.

L'existence des groupes de travail est pour nous fondamentale. A notre sens, ceux-ci ne peuvent qu'être transversaux pour répondre :

- aux attentes des différents publics
- aux différentes fonctions du quartier
- à la constante interaction entre le local et le « global »

¹ En revanche la façon dont, à Lille, Martine Aubry a appliqué et fait évoluer la Charte de 1996 (dont personne ne remet en cause les principes) nous semblerait une bien meilleure inspiration...

Le premier chantier de cette concertation est donc de définir sans attendre les axes principaux et les compétences de ces groupes de travail qui doivent selon nous se répartir d'abord en fonction des populations concernées et des problèmes à résoudre, plutôt que simplement en regard des espaces ou des solutions envisagés.

Ainsi la concertation doit constamment faire recouper et interagir les trois dimensions clés déjà mentionnées ci-dessus:

1) Les populations concernées :

- Petite enfance
- Public jeune
- Public senior
- Populations démunies ou fragiles
- Riverains immédiats
- Riverains du quartier
- Habitants du Centre de Paris
- Employés
- Usagers réguliers
- Usagers exceptionnels
- ...

2) Les enjeux concrets du programme :

- Rencontres sociales & lieux de démocratie directe
- Formation & Incitation à la création d'emplois
- Santé
- Créations, événements et spectacles
- Culture
- Loisirs
- Sport
- Activités des Jeunes et temps périscolaire
- Activités de rue (de détente, de rencontre : boules, rollers, etc.)
- Animaux de compagnie
- Activités économiques
- Services publics ou commerciaux
- Commerces alimentaires & restauration
- Commerces culturels & de loisirs
- Etc.

3) La double échelle locale et globale propre au quartier.

Bien sûr l'efficacité commande de synthétiser cette approche, mais non sans avoir listé au préalable toutes ces « entrées ».

Notre association s'inscrit ainsi dans une dynamique continue, initiée en 2002 par Bertrand DELANOË, alimentée depuis par les nombreuses contributions des riverains, usagers, visiteurs et synthétisée régulièrement par la Société d'Economie Mixte mandatée par la ville².

Le programme voté en décembre 2003 a confirmé vos objectifs, indiqué des orientations et fait des choix, qui ont été cadrés en décembre 2004 par la désignation du parti d'aménagement de M. David MANGIN.

Nous souhaitons aujourd'hui pouvoir distinguer les choix définitivement acquis de ceux éventuellement remis en cause, ainsi que les propositions d'évolution ou d'innovation encore possibles³.

Ce n'est qu'ensuite que nous pourrons utilement, et rapidement, vous faire état de nos remarques⁴, de nos demandes⁵ et de nos suggestions⁶.

Il nous semble important que ce travail, entamé pendant la 1^{ère} phase avec les habitants (dont ceux d'entre nous qui ont choisi ce quartier l'animent et le vivent depuis 10, 20 ou 30 ans) et les principales directions ou services de la Ville ne soit pas oublié mais développé et concrétisé en recherchant toujours le meilleur compromis entre désir et réalisme, local et global.

Dans l'attente de vous lire et de vous rencontrer à nouveau, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

p/o l'association Glob'Halles
Loïg RAOUL (Président)

² En particulier, nous encourageons vos propositions de nouvelles expositions, réunions publiques, site web interactif ainsi que d'un lieu sur site dédié à la concertation, pour prolonger l'expérience fructueuse de vos précédentes initiatives. Une campagne de presse pourrait également sensibiliser et associer plus largement les franciliens.

³ Parmi celles-ci, par exemple, la détermination des surfaces à construire et leurs affectations est bien sur dans tous les esprits.

⁴ Par exemple sur l'aménagement du jardin ou du toit, objet d'un nouveau concours.

⁵ Par exemple sur les équipements de quartier, leurs rapprochements et intégrations sur le site, comme la Bibliothèque « Jeunesse », la MGI, la Maison des Associations, etc.

⁶ Par exemple sur le fameux grand équipement public à vocation régionale devant s'intégrer au projet définitif, évoqué en Conseil de Paris.